



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE LE 9 JANVIER 2025
EN VISIOCONFÉRENCE**

Étaient présents : Mélanie Laviolette
Jérôme Maltais
Nicolas Brosseau
Suzette Bernard
Viviane Drapeau
Marie-Claude Harvey, à partir de 19h06
Christian Slachetka
Jimmy Meunier

Corinne Payne, directrice générale

Le 9 janvier 2025, à 19h03

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Mélanie Laviolette.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

- **14 novembre 2024**
- **29 novembre 2024**

4. Instances corporatives

- 4.1 Évaluation du CG du 30 novembre 2024
- 4.2 Projet d'ordre du jour pour le CG du 15 mars 2025
- 4.3 Projet d'ordre du jour pour le Forum de PEHDAA du 20 février 2025
- 4.4 Choix des administrateurs cooptés/décision sur l'AGE du 25 janvier 2025

5. Représentations

- 5.1 Avis sur le Projet de règlement sur la désignation des membres du CA du CSS – AJOUT

6. Rapports

- 6.1 Direction générale
 - 6.1.1. CNW

7. Plan d'action de la Fédération : mise à jour

- 7.1. Statistiques ASE

- 7.2. Activité nationale
- 8. **Varia**
- 9. **Prochaine rencontre**
- 10. **Levée de la séance**

RÉSOLUTION #2501 — CA — 76

Il est proposé par Viviane Drapeau
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

- Ajout d'un point 5.1. Avis sur le Projet de règlement sur la désignation des membres du CA du CSS

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- **14 novembre 2024**

RÉSOLUTION #2501 —CA-77

Il est proposé par Nicolas Brosseau
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2024 soit adopté tel que déposé et transmis aux membres avant la séance.

ADOPTÉ

- **29 novembre 2024**

La directrice générale informe les membres du Conseil d'administration que la révision linguistique et la mise en forme du procès-verbal ne sont pas encore réalisées.

Suite à ces précisions,

RÉSOLUTION #2501-CA-78

Il est proposé par Nicolas Brosseau
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2024 soit adopté tel que déposé et transmis aux membres avant la séance, *(sous réserve des modifications en lien avec la révision linguistique et la mise en forme)*.

ADOPTÉ

4. INSTANCES CORPORATIVES

4.1. Évaluation du CG du 30 novembre 2024

La directrice générale présente la synthèse de l'évaluation du Conseil général du 30 novembre 2024.

4.2. Projet d'ordre du jour pour le CG du 15 mars 2025

La directrice générale présente le projet d'ordre du jour pour le Conseil général du 15 mars 2025.

Après discussions,

RÉSOLUTION #2501 — CA — 79

Il est proposé par Marie-Claude Harvey
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour du Conseil général du 15 mars 2025.

ADOPTÉ

4.3. Projet d'ordre du jour pour le Forum de PEHDAA du 20 février 2025

La directrice générale présente le projet d'ordre du jour pour le Forum de PEHDAA du 20 février 2025.

Après discussions,

RÉSOLUTION #2501 — CA — 80

Il est proposé par Christian Slachetka
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour du Forum de PEHDAA du 20 février 2025.

ADOPTÉ

4.4. Choix des administrateurs cooptés/décision sur l'AGE du 25 janvier 2025

Le Conseil d'administration discute de ses options pour procéder aux choix de ses administrateurs cooptés.

Après discussion,

RÉSOLUTION #2501 — CA — 81

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

DE DONNER mandat à la directrice générale de préparer une proposition de liste pour le Conseil d'administration du 8 février afin de procéder à un processus par invitation.

ADOPTÉ

5. REPRÉSENTATIONS – REPORTÉ À LA SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2025

5.1 Avis sur le Projet de règlement sur la désignation des membres du CA au CSS - Ajout

La directrice générale explique que suite à l'atelier réalisé en Conseil général le 30 novembre 2024, le projet d'avis sur le Projet de règlement sur la désignation des membres du CA du CSS est rédigé. Il est convenu que la secrétaire générale envoie le projet d'avis aux membres du Conseil d'administration, lesquels disposeront de quelques jours pour faire part de leurs commentaires.

6. RAPPORTS

6.1. Direction générale

Huis clos : 20h03

RÉSOLUTION #2501 — CA — 82

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil d'administration siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos : 22h

RÉSOLUTION #2501 — CA — 83

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION #2501 — CA — 84

Il est proposé par Mélanie Laviolette

DE DÉROGER à l'article 4.9 de la Politique d'approvisionnement en biens et services et, D'OCTROYER, à la direction générale, le pouvoir d'approuver les dépenses de la Fédération jusqu'à concurrence d'un montant de 60,000\$ (soixante mille dollars) sans obligation de retourner vers le Conseil d'administration pour approbation préalable des dépenses, et ce, jusqu'au 31 janvier 2025.

ADOPTÉ sur division

Christian Slachetka demande le vote sur la proposition de Mélanie Laviolette.

Pour : 6

Contre : 2

Christian Slachetka et Nicolas Brosseau sont contre la proposition.

6.1.1. CNW

Depuis plusieurs années, la FCPQ a un contrat avec la société de diffusion de communiqués CNW/Cision pour la diffusion de ses communiqués de presse. Pour l'année 2024-2025, nous avons un contrat de quinze (15) communiqués, et ce, jusqu'au 31 mars 2025. Cinq (5) communiqués ont déjà été diffusés. Il reste dix (10) communiqués.

Le contrat avec CNW arrivant bientôt à échéance, la directrice générale présente les recommandations de la directrice des communications et des affaires publiques au Conseil d'administration, soit que d'utiliser cette plateforme présente de nombreux avantages, dont celui de rejoindre un large public dans la diffusion de nos communiqués.

Le Conseil d'administration discute des différents scénarios possibles.

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec la compagnie CNW arrive à échéance le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'envoi des communiqués de la FCPQ par le biais de CNW s'avère utile dans certaines circonstances;

Après discussion,

RÉSOLUTION #2501 — CA — 85

Il est proposé par Jimmy Meunier
Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la directrice des communications et des affaires publiques à aller de l'avant avec un nouveau contrat avec CNW pour la diffusion de quinze (15) communiqués;

ADOPTÉ

7. PLAN D'ACTION DE LA FÉDÉRATION : MISE À JOUR

7.1. Statistique ASE

La directrice générale présente la synthèse des statistiques d'utilisation de la plateforme «aider son enfant» par les membres de la FCPQ.

7.2 Activité nationale

La directrice générale fait une mise à jour de l'avancement des préparatifs pour l'activité nationale.

Le Conseil d'administration initie également des discussions pour l'activité nationale de l'année 2026 et oriente ses discussions vers une activité de type «colloque».

8. VARIA

Aucun point n'est soulevé.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Conseil d'administration sera une séance extraordinaire, le 23 janvier 2025. La prochaine rencontre ordinaire se tiendra le 8 février 2025 à Saint-Hyacinthe.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION #2501 CA - 86

Il est proposé par Viviane Drapeau
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 22h34.

ADOPTÉ



Mélanie Laviolette, présidente



Corinne Payne, directrice générale